

Éditorial

numéro 3, mars 2014

Seconde Réunion du Comité de Pilotage (Strasbourg 17 - 18 mars 2014)



La seconde réunion du Comité de Pilotage du programme conjoint UE/CdE « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud) s'est tenue les 17 et 18 mars 2014 à Strasbourg.

Cet évènement a réuni des représentants du Maroc, de la Tunisie, de l'Algérie, de la Jordanie, d'Israël, de l'UE et du CdE mais aussi des membres de la société civile d'Égypte, de Lybie, du Maroc et de la Tunisie, afin de faire le bilan, d'échanger sur les actions menées jusqu'à présent et de valider les propositions d'activités envisagées au cours de la dernière année de mise en œuvre du Programme Sud, qui prendra fin en décembre 2014.

Les différents intervenants ont mis en avant les principales réalisations du Programme et le soutien que ce dernier apporte aux pays partenaires.

La coopération entre l'Assemblée parlementaire du CdE et le Parlement marocain a été saluée. De même, le soutien de la Commission de Venise dans ses domaines de compétences dans plusieurs pays de la région, ainsi que les activités menées par la CEPEJ au Maroc et en Tunisie. Le rôle de l'Ecole citoyenne des Etudes politiques de Rabat et de l'Ecole politique de Tunis, à ce jour pleinement opérationnelles, a été mis en avant, ainsi que les actions réalisées dans le combat contre la traite des êtres humains et contre la corruption. Ont aussi été notées les différentes initiatives entreprises afin de favoriser l'échange d'expérience et la création de réseaux entre les pays du Sud de la Méditerranée, parmi lesquelles le Forum de Lisbonne 2013 et les activités menées dans le domaine de la jeunesse. Enfin, les participants ont également exprimé leur satisfaction sur les actions soutenues par le Groupe Pompidou dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la toxicomanie.

Il est ressorti de ces nombreuses observations que le Programme Sud est pertinent, durable et mis en œuvre de manière efficace. Dans le cadre d'échanges constructifs, des suggestions ont été apportées pour améliorer la mise en œuvre de la dernière partie de ce Programme, notamment la volonté de renforcer davantage les synergies entre les différentes composantes du Programme et de continuer à renforcer la coopération Sud-Sud. Les participants ont enfin souligné que le Programme doit demeurer flexible, afin de continuer à apporter des réponses pertinentes et rapides aux demandes des pays partenaires.

FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Maroc : Conférence de présentation du rapport de diagnostic anti-corruption (Rabat, 19 février 2014)



Une conférence de présentation du rapport de diagnostic du cadre institutionnel et législatif anti-corruption du Maroc a été organisée le 19 février 2014 à Rabat par le Conseil de l'Europe afin de communiquer les conclusions et les recom-

mandations du rapport du diagnostic aux participants comptant des représentants de haut-niveau des institutions marocaines, de la communauté diplomatique, de la société civile et des médias.

L'objectif du diagnostic était d'évaluer la conformité du cadre actuel avec les standards internationaux de lutte contre la corruption, en particulier les standards du CdE mais aussi de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et de suggérer des réformes du cadre réglementaire de la lutte contre la corruption.

Le diagnostic du cadre anti-corruption a été mené en coopération avec l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC) ainsi qu'un nombre d'institutions et de partenaires gouvernementaux, judiciaires, des forces de l'ordre, du secteur privé et de la société civile. Sur la base des questionnaires remplis par les institutions, les experts ont rencontré plus de 70 représentants d'institutions publiques et privées à l'occasion des visites sur-site qui ont été organisées du 30 septembre au 4 octobre 2013.

DIAGNOSTIC DU CADRE ANTI-CORRUPTION / GRECO

Le diagnostic du cadre anti-corruption a été mis en place sur la base de méthodologies établies et développées par le Groupe des Etats contre la corruption (GRECO).

Il s'appuie sur une évaluation par des pairs réalisée par des experts chevronnés issus d'administrations publiques européennes représentant la diversité des États-Membres du Conseil de l'Europe.

Cette évaluation a été adaptée afin de prendre compte des besoins nationaux spécifiques visant à dégager priorités et risques et favoriser l'appropriation des résultats.

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Visite de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe au Maroc (25 - 26 mars 2014)

La Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Mme Gabriella Battaini-Dragoni, s'est rendue au Maroc les 25 et 26 mars 2014 pour une visite officielle en vue de discuter, lors de rencontres à haut niveau, des priorités de coopération entre le pays et le CdE pour la période 2015-2017.

A cette occasion elle a été reçue par les Présidents des deux chambres du Parlement, par des Ministres, des haut-responsables des autorités nationales et des hauts fonctionnaires en charge des affaires étrangères, de la justice, des droits de l'homme, des femmes, des migrations, de la lutte contre la corruption et de la communication audio-visuelle. Elle a également rencontré des représentants de la société civile.

A l'issue de cette visite Mme Battaini-Dragoni et ses interlocuteurs se sont déclarés satisfaits du travail accompli jusqu'à présent dont la majeure partie a été réalisée dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne.

Les prochaines visites dans la région de la Secrétaire Générale adjointe sont prévues en Jordanie et en Tunisie.

Séminaires sur la protection des données personnelles à Tunis (18 mars 2014) et à Rabat (20 - 21 mars 2014)

Deux séminaires portant sur la Protection des données personnelles se sont tenus le 18 mars 2014 à Tunis puis les 20-21 mars 2014 à Rabat.

Le Séminaire de Tunis a été organisé à l'initiative de l'Instance nationale de protection des données à caractère personnel, fondée en 2004. Cet événement a été l'occasion de présenter la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel. Les discussions ont porté sur la protection des données personnelles et son articulation avec la liberté d'expression et le droit d'accès à l'information. Cette rencontre visait, à travers l'étude



des cadres juridiques et des expériences pratiques d'autres pays et du Conseil de l'Europe, à fournir des éléments permettant de consolider le cadre normatif et institutionnel du droit à la protection des données à caractère personnel.

Le Séminaire de Rabat a été coordonné par la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP), créée en 2009. Cet événement a permis de souligner l'importance de questions telles que la protection de la vie privée, l'articulation entre le droit à la protection des données, la liberté d'expression, le respect des droits de l'homme et le droit d'accès à l'information. A l'issue des travaux les participants ont appelé à de nombreuses re-

commandations dont la mise en œuvre d'une stratégie nationale intégrée en collaboration avec des partenaires internationaux, la constitution d'un collectif regroupant les autorités de protection des données personnelles au niveau international afin de mener une action concertée visant à imposer le respect de la vie privée dans le monde et enfin la poursuite de la coopération entre le Maroc et le CdE en vue du renforcement de la protection des données personnelles.

Session de formation à l'attention des tribunaux tunisiens sur les techniques de management (Tunis, 18 - 19 février 2014)



Des experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) se sont rendus à Tunis, les 18 et 19 février 2014, pour animer une session de formation sur les techniques de management. Chaque juridiction tunisienne était représentée par une équipe composée de son Président, son procureur, son greffier en chef et son informaticien.

Ces équipes, réparties en ateliers, se sont concentrées sur la conception de tableaux de bord de la justice en temps réel. La deuxième journée a été consacrée à la gestion plus dynamique des tribunaux tunisiens.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

Financé
par l'Union européenne



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Échanges de vues sur les projets de lois organiques sur le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et sur le statut des juges au Maroc (Rabat, 8 janvier 2014 et Paris, 6 février 2014)



Des échanges de vues entre le Ministère de la justice et des Libertés du Maroc et une délégation d'experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) et de la Commission de Venise ont eu lieu le 8 janvier 2014 à Rabat et le 6 février 2014 à Paris.

Ces activités ont été l'occasion d'engager des discussions sur les deux projets de lois organiques sur le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et le statut des juges et les normes européennes de référence.

Visite d'Etude en Europe de représentants d'institutions et d'organisations marocaines sur la lutte contre la traite des êtres humains et la protection des victimes (3 - 7 février 2014)



Une visite d'étude de représentants d'institutions et d'organisations marocaines impliquées dans la lutte contre la traite des êtres humains et la protection des victimes a été organisée du 3 au 7 février 2014 par le Conseil de l'Europe et le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (CIDPM) dans le cadre du Programme Sud en coopération avec le programme « Migration EU expertise – MIEUX ».

Pendant cette visite d'étude les participants ont pu se familiariser avec les systèmes d'assistance aux victimes de traite en France et en Belgique ainsi que rencontrer des experts du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA).

Cet événement a été l'occasion pour les participants de se familiariser davantage avec la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Séminaire de formation Euro-Arabe : « Coopération et action pour la participation démocratique des jeunes » à Budapest (29 novembre - 6 décembre 2013)

Un Séminaire de formation Euro-Arabe : « Coopération et action pour la participation démocratique des jeunes » a eu lieu au Centre Européen de la jeunesse à Budapest (Hongrie) du 29 novembre au 6 décembre 2013.



Cet événement avait pour but de consolider et de développer les compétences des multiplicateurs et des animateurs de jeunesse en matière de participation démocratique. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de leurs missions de formateurs, de militants et de gestionnaires de projet. Elle s'opère par le biais de l'éducation non formelle des jeunes et de projets de jeunesse mis en œuvre dans un contexte de coopération euro-arabe et euro-méditerranéenne.

Il s'adressait principalement aux formateurs déjà initiés à la participation démocratique des jeunes lors des séminaires qui ont eu lieu à Rabat (Maroc) du 6 au 14 avril 2013 et à Hammamet (Tunisie) les 5-6 juillet 2013 dans le cadre du Programme Sud.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

Financé
par l'Union européenne



COUNCIL OF EUROPE



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

UNION EUROPÉENNE

CONSEIL DE L'EUROPE

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Séminaire sur des Conventions du CdE (Amman, le 3 avril 2014)



Le 3 avril 2014, le Conseil de l'Europe a organisé un séminaire à Amman pour présenter plusieurs conventions clés de l'Organisation ouvertes à des Etats non-membres. Cet événement s'inscrit pleinement dans les actions visant à construire progressivement un espace juridique commun entre l'Europe et le Sud de la Méditerranée.

Le séminaire, ouvert par la Secrétaire Générale adjointe du CdE, s'est tenu à l'Institut jordanien de la diplomatie et a compté avec la participation de représentants jordanien de différents ministères et organes gouvernementaux, tels que le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de la justice, de la police, de la Commission anti-corruption et le Centre national des droits de l'homme, ainsi

que de représentants de la délégation de l'Union européenne en Jordanie.

Cet événement a constitué une occasion pour les autorités jordanien de se familiariser avec des conventions du CdE portant sur des sujets tels que la lutte contre la corruption, les droits des enfants, la violence domestique, la prévention du terrorisme, la cybercriminalité et la contrefaçon de produits médicaux.

Ce séminaire a été organisé dans le cadre du programme conjoint entre l'UE et le Conseil de l'Europe « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud) et le programme régional financé par la Norvège sur la violence à l'égard des femmes y inclus les enfants.

Académie de formation pour des jeunes professionnels de la région du Sud de la Méditerranée sur la gouvernance démocratique (Venise, 5 - 13 avril 2014)



L'Académie de formation pour des jeunes professionnels de la région du Sud de la Méditerranée sur la gouvernance démocratique tient sa première session à Venise du 5 au 13 avril 2014.

Organisée conjointement par l'EIUC (European Inter-University Centre for Human Rights and Democratisation), la VIU (Venice International University) et le Conseil de l'Europe avec le soutien de l'Union Européenne et de la Norvège, ce projet pilote s'adresse à une trentaine de jeunes professionnels

du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie. Ceux-ci sont employés principalement par des institutions publiques et directement impliqués dans la mise en œuvre des projets tels que le programme conjoint entre l'UE et le CdE « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud) et le programme régional financé par la Norvège sur la violence à l'égard des femmes y inclus les enfants, qui ont pour objectif de renforcer les droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie.

Le but de l'Académie est de permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir des compétences solides dans le domaine des droits de l'Homme, de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit. Les participants choisis pourront par la suite agir comme des « multiplicateurs » des compétences acquises.

Le programme de formation comprend également la présentation des conventions clés du CdE soutenant ainsi les objectifs stratégiques des deux programmes mentionnés ci-dessus.

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME / À VENIR

Conférence internationale sur la Lutte contre la Traite des Personnes « Une réponse plurielle à un phénomène multiforme » (Tunis, 15 - 16 avril 2014)

Les 15 et 16 avril 2014 se tiendra à Tunis une Conférence internationale sur la Lutte contre la Traite des Personnes « Une réponse plurielle à un phénomène multiforme ».

Cet événement est organisé par le Conseil de l'Europe et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en partenariat avec le Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle.

Il réunira une centaine de participants, dont des hauts représentants de pays de la région, d'institutions publiques, d'organisations internationales, de Parlements, de réseaux professionnels ainsi que de la société civile tels que médias, syndicats, universités.

Cette rencontre permettra d'examiner la situation et les défis propres à l'Afrique du Nord en échangeant sur différents mécanismes, normes, bonnes pratiques et difficultés autour des 4 Ps : prévention, protection, punition et partenariat au travers d'expériences pratiques pertinentes.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

Financé
par l'Union européenne



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

► **CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR**❖ **BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

AVRIL 2014 PUBLICATION DU RAPPORT DE DIAGNOSTIC ANTI-CORRUPTION
MAROC

AVRIL 2014 SÉMINAIRE SUR LA LOI TUNISIENNE ANTI-CORRUPTION
TUNISIE

❖ **COOPÉRATION JURIDIQUE**

AVRIL 2014 ACTIVITÉS DE COOPÉRATION AVEC LA CEPEJ
MAROC
- Mission CEPEJ au Maroc
- Réunion SATURN pour la gestion du temps judiciaire
(11 avril 2014)

AVRIL 2014 5^{EME} VISITE DE LA CEPEJ EN TUNISIE
TUNIS, TUNISIE
Session de travail avec les tribunaux pilotes

❖ **ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

7 MAI 2014 CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE
ATHÈNES, GRÈCE
sur la « Liberté de religion et sécurité des communautés chrétiennes
au Proche-Orient et dans le Sud de la Méditerranée »

MAI 2014 SÉMINAIRE SUR LE RÔLE DE L'OPPOSITION PARLEMENTAIRE
RABAT, MAROC

❖ **GROUPE POMPIDOU**

1^{ER} AVRIL 2014 RÉUNION MedSPAD
PARIS, FRANCE
Présentation des résultats de l'enquête MedSPAD réalisée en 2013 au Maroc

Contacts

South-programme@coe.int

Bureau du CdE au Maroc

Espace Les Patios – Bâtiment B1 –
5ème étage 2A
Avenue Annakhil – Hay Ryad – Rabat
E-mail : conseil.europe.rabat@coe.int

Bureau du CdE en Tunisie

Immeuble Le Boulevard,
Rue le Grand Boulevard de la Corniche,
Cité les Pins, 1053 LAC II, Tunis

<http://south-programme-eu.coe.int>

A propos du programme conjoint UE-CdE « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud)

L'objectif du Programme Sud, lancé en janvier 2012, est de soutenir le processus de réforme politique et démocratique dans les pays du voisinage méridional, conformément aux normes européennes et internationales et sur la base d'une approche ciblée et basée sur la demande. Les principaux axes du programme sont : réforme de la justice, lutte contre la corruption, promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques. Le budget du Programme s'élève à 4.8 M € sur trois ans (2012-2014).

Les activités en cours sont orientées principalement vers le Maroc et la Tunisie, mais le programme est ouvert à d'autres pays et territoires partenaires dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)¹: l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye et l'Autorité Nationale Palestinienne, et certains d'entre eux sont activement impliqués dans le Programme Sud principalement par le biais d'activités régionales.

Ce programme conjoint fait partie du cadre plus large des initiatives entreprises par les deux Organisations pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans les pays du sud de la Méditerranée, y compris la Politique Européenne de Voisinage (PEV) de l'UE et la Politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet du Programme Sud : <http://south-programme-eu.coe.int>

¹La coopération bilatérales UE-Syrie est suspendue depuis mai 2012.